

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 05 mai 2020

CÉRÉMONIES MÉMORIELLES DU 08 MAI

L'état d'urgence sanitaire actuelle et les mesures de confinement ne permettent pas la tenue des cérémonies de commémoration du 08 mai dans le format habituel.

Celles-ci se tiendront dans un format très restreint et dans le respect des gestes barrières et de distanciation.

Aussi, seuls pourront y assister : le maire, un porte-drapeau.

Cependant, pour les communes de Vierzon et Saint-Amand-Montrond seront présents Monsieur le Préfet ou son représentant, le maire, le Délégué Militaire Départemental (ou son représentant), les parlementaires s'ils le souhaitent, un porte-drapeau et un porteur de gerbe. À Bourges, le Président du Conseil départemental ou son représentant pourra être présent. Les parlementaires seront bien sûr invités à participer à ces cérémonies.

Il sera procédé à un simple dépôt de gerbe au monument et à la lecture du message ministériel. Celui-ci vous sera adressé dans les plus brefs délais.

Le public ne sera pas autorisé à assister à ces cérémonies. Néanmoins, étant donné le caractère fédérateur de ces cérémonies, la population est invitée à s'associer en pavoisant les balcons, fenêtres... Les édifices publics seront pavoisés aux couleurs nationales.

Le Préfet,

Jean-Christophe BOUVIER

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



[@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)



Préfet du Cher